

DES CHOIX IMPOSSIBLES, DES VOIX IGNORÉES

Comment la faim et les conflits portent atteinte aux droits des filles dans la région du Sahel

Rapport de synthèse

CONTENTS

RÉSUMÉ EXÉCUTIF	3
INTRODUCTION	5
PRÉSENTATION DU CONTEXTE	7
Aperçu régional	7
À propos de notre étude	9
CONCLUSIONS PRINCIPALES	10
Impacts sur le droit à la protection	10
Impacts sur le droit a la sante	12
Impacts sur le droit a l'education	15
Impacts sur le droit a la participation	17
CONCLUSIONS PRINCIPALES	19
RECOMMANDATIONS	20
NOTES DE FIN DE DOCUMENT	22

RÉSUMÉ EXÉCUTIF

En vertu du droit international, toutes les filles ont le même droit que les garçons à réaliser pleinement leur potentiel. L'exercice de ce droit dépend de la mise en œuvre d'un ensemble de droits interdépendants comme le droit à la protection, le droit à la santé, le droit à l'éducation et le droit à la participation aux décisions qui les concernent. Pour que les filles s'épanouissent, ces droits doivent être mis en œuvre individuellement et de manière holistique.

Dans la région du Sahel central, **le droit des filles à s'épanouir est profondément menacé.**

Un ensemble de facteurs dévastateurs se combinent pour exacerber la vulnérabilité des filles (enfants et adolescentes) et augmenter le risque de violation de tout ou partie de leurs droits interdépendants.

- Les conflits favorisent l'insécurité alimentaire à travers la réduction de la production agricole, les perturbations économiques et les déplacements des populations. Ils aggravent les effets du climat sur l'environnement, car les déplacements des populations exercent une pression sur les rares ressources en eau des communautés d'accueil.
- • Les chocs climatiques (sécheresse, précipitations sporadiques) ont un impact sur la production agricole et les moyens de subsistance basés sur l'agriculture, ce qui entraîne une insécurité alimentaire et contribue à l'instabilité politique.
- L'insécurité alimentaire aggrave l'instabilité politique, qui attise les conflits et exacerbe les effets du changement climatique (à travers le surpâturage continu, par exemple).¹
- Devant cette multitude de facteurs de stress, les filles et leurs familles sont souvent obligées d'adopter des stratégies d'adaptation comme l'abandon scolaire et le mariage précoce, qui peuvent être extrêmement néfastes.
- Les stratégies d'adaptation négatives découlent de la pauvreté, les normes de genre (comme l'éducation des filles) et les défaillances institutionnelles ou infrastructurelles (les longues distances à parcourir jusqu'aux centres de santé pour accéder aux contraceptifs et éviter les grossesses précoces).

Ces facteurs exposent les filles à des risques majeurs dans quatre domaines de leurs droits fondamentaux :

- **Le droit à la protection** : Les filles touchées par une crise sont exposées à toutes les formes de violence à l'encontre des enfants : des atrocités, des viols des homicides, l'exploitation sexuelle et d'autres formes de violence. Rares sont les lieux où ces filles sont en sécurité dans leur vie quotidienne. Les institutions formelles de protection sont déficientes, voire inexistantes.
- **Le droit à la santé** : L'inégalité entre les genres a une incidence sur le partage de la nourriture au sein des familles, ce qui expose les filles souffrant d'insécurité alimentaire à un risque accru de malnutrition et, si elles sont enceintes, à un risque de décès pendant l'accouchement. Les risques sanitaires liés aux grossesses précoces sont d'autant plus importants que les filles sont plus exposées aux violences sexuelles et au mariage, et donc à des rapports sexuels non protégés. La pénurie d'eau liée à la sécheresse et aux conflits présente des défis en matière de

santé et d'hygiène menstruelles.

- **Le droit à l'éducation** : Les disparités de longue date en matière d'éducation, les normes et pratiques en matière de genre, les difficultés économiques, l'insécurité alimentaire aiguë et les attaques armées visant les écoles, les enseignants et les élèves ont eu des effets désastreux sur l'éducation des filles.
- **Le droit à la participation** : Traditionnellement, les filles de la région ont très peu leur mot à dire dans les décisions relatives au travail, à l'éducation et au mariage. Malgré certaines indications contraires, cette tendance semble s'être pérennisée et renforcée sous l'effet de la crise. On a largement signalé des restrictions à la liberté de mouvement des enfants et à leur possibilité de sortir de la maison. Cependant, ces restrictions concernaient majoritairement les filles.

Ces conclusions sont analysées dans les sous-sections ci-dessous, où nous examinons de plus près les impacts de la crise sur chacun des domaines des droits des enfants.



Photo © Plan International.

"Je suis très heureuse d'aller à l'école parce que ceux qui ne vont pas à l'école ne peuvent pas acquérir de connaissances, alors je veux apprendre beaucoup de choses pour pouvoir espérer trouver un emploi plus tard dans la vie", adolescente déplacée par le conflit au Mali.

INTRODUCTION

Quelque 345 millions de personnes dans le monde sont en situation d'insécurité alimentaire aiguë ou à haut risque, soit une augmentation de 200 millions depuis le début de l'année 2020 et l'apparition de la pandémie de COVID-19.

Selon le Programme alimentaire mondial (PAM)² 43,3 millions de personnes réparties dans 51 pays étaient gravement menacées par la famine en 2023. Parmi ces personnes, environ 850 000 sont confrontées à des conditions catastrophiques (c'est-à-dire à la famine). On les retrouve dans sept pays, dont le Mali et le Burkina Faso, deux des trois pays qui, avec le Niger, forment la région du Sahel central.

Selon le PAM, nous sommes au cœur de **la plus grande crise alimentaire mondiale de l'histoire récente.**³

Les causes de la crise sont diverses, mais au premier rang il faut placer les chocs économiques causés par la COVID-19 et la guerre en Ukraine. L'on peut également citer les conflits régionaux, la pauvreté et les effets du changement climatique sur les ressources naturelles, l'agriculture, les moyens de subsistance et la disponibilité et l'accessibilité des denrées alimentaires, qui touchent plus durement les plus pauvres, les plus marginalisés et les personnes qui vivent dans des milieux fragiles.⁴

Ces dynamiques complexes convergent dans le Sahel, une région instable adjacente au Sahara et composée d'une ceinture de pays qui s'étend de la côte de l'Afrique occidentale à la Corne de l'Afrique.

La combinaison de conflits prolongés, des changements climatiques, de l'insécurité alimentaire aiguë et d'une pauvreté extrême pourrait, entre autres, augmenter les déplacements forcés en 2023. En 2022, plus de 2,9 millions de réfugiés et de personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays (PDI) avaient déjà été recensés dans la région du Sahel central. En 2021, les femmes et les enfants représentaient 78 % des réfugiés et des demandeurs d'asile dans l'ensemble de la région.⁵

Comme l'indiquent ces statistiques, les grandes urgences humanitaires touchent tout le monde, mais les femmes et les enfants, en particulier les plus pauvres, sont exposés à des risques disproportionnés pour leur survie, leur bien-être et leurs droits. Toutefois, parmi les enfants, les filles⁶, et plus particulièrement les adolescentes ; sont confrontées à des défis considérables qui leur sont propres en raison de leur âge, leur sexe et la place marginale qu'elles occupent dans la société.

Ce sont précisément ces défis que nous mettons en évidence dans le présent rapport. Ce rapport présente la synthèse des principales constatations et conclusions des études récentes et en cours menées par Plan International au dans la région du Sahel et en Afrique subsaharienne.

Le rapport met l'accent sur les droits des filles dans les pays de la région du Sahel central, et en particulier au Mali et au Burkina Faso. Ces deux pays, en proie à des conflits et à une insécurité alimentaire aiguë, sont parmi les plus pauvres du monde. Ils connaissent également des sécheresses record dans une région où les températures augmentent 1,5 fois plus vite que la moyenne mondiale.⁷

Cette combinaison explosive de facteurs impose des choix vicieux aux filles. Or tout choix imposé par les circonstances ou par des tiers n'est pas un choix à proprement parler.

D'une part, les filles se retrouvent dans des situations où pour éviter la violence et survivre, elles sont obligées de sacrifier leurs droits, leur santé, leur éducation, etc. D'autre part, pour éviter la famine, elles consacrent des plus en plus de ressources à la recherche de nourriture, reléguant leurs autres besoins au second plan, jusqu'à ce que, à un point extrême, le besoin de manger deviennent la seule chose qui compte. Ce faisant, pour échapper à ce piège, les filles risquent de perdre quelque chose d'essentiel : leur capacité à agir au mieux de leur intérêt.

Pas de choix réels, pas de liberté réelle, pas de vie réelle. Le défi que doit relever la communauté internationale est de responsabiliser les filles du Sahel et toutes les autres filles en proie à la crise alimentaire mondiale en leur proposant une solution adaptée à leurs besoins : des choix réels, une liberté réelle et une vie réelle.



Photo © Plan International.
Filles vivant dans un camp de personnes déplacées au Mali.

PRÉSENTATION DU CONTEXTE

APERÇU RÉGIONAL

La crise qui sévit dans le Sahel central et dans le reste de cette région dure depuis longtemps; ses causes sont complexes et ses effets dévastateurs. Cette crise a déjà coûté la vie à de milliers de personnes; elle a un impact majeur sur l'accès des populations aux besoins fondamentaux comme l'éducation, les services de santé, le logement, la nourriture et l'eau potable.⁸

Il est généralement admis que la crise a débuté en 2011, lorsque, dans un contexte déjà fragile, une flambée de violence s'est déclarée au nord du Mali et a commencé à se propager dans toute la région.⁹ Au milieu des années 2010, la situation s'est détériorée, et a atteint son paroxysme en 2018 et 2019 avec une recrudescence des conflits armés.¹⁰

Aujourd'hui, la crise continue d'être alimentée, entre autres, par les tensions intercommunautaires, les déplacements de la population, la hausse des prix des denrées alimentaires au niveau mondial, l'insécurité alimentaire aiguë, la fragilité des institutions étatiques et les effets du changement climatique sur un paysage en voie de désertification et vulnérable aux phénomènes météorologiques extrêmes.

Diverses statistiques donnent une indication de l'ampleur de la crise.

LES CONFLITS

- L'indice de gravité des conflits 2023 de l'ACLED classe le conflit au Mali comme **extrêmement grave**, le conflit au Burkina Faso comme **très grave** et le conflit au Niger comme **modérément grave**.¹¹ The basis of the Index is that the more complex a conflict, the more severe it is. A complex conflict has high fatalities, violence targeting civilians, wide territorial diffusion, and multiple non-state armed groups.¹²
- Selon les données de l'ACLED, les violences dans le Sahel central ont fait **39 926 morts** entre 2011 et avril 2023.¹³ Parmi ces décès documentés, **26 962** (68 %) sont survenus à partir de 2020.¹⁴
- Entre 2018 et avril 2023, l'ACLED a recensé **11 896** cas de violence politique (batailles, explosions/ violences à distance et violences contre les civils) dans la région.¹⁵ (voir Tableau 1)
- Pendant la même période, plus de **2 500 cas** de pillage ou de destruction de biens ont été enregistrés, y compris la saisie du bétail destiné à la consommation ou à la vente (Mali : 685; Niger : 638; Burkina Faso : 1243).¹⁶
- Début 2023, la région comptait environ **2,78 millions de PDI**, soit environ 371 000 au Niger (avril 2023);¹⁷ 412 387 au Mali (décembre 2022);¹⁸ et 1 999 127 au Burkina Faso (février 2023).¹⁹
- Au Burkina Faso, le nombre de PDI en février 2023 était supérieur de 260 % à celui de février 2020 (765 517).²⁰ En 2023, **25 %** (490 233) des DPI étaient des filles âgées de moins de 14 ans. (voir Tableau 2).
- En avril 2023, la région comptait **405 223 réfugiés et demandeurs d'asile** (Burkina Faso : 36 274; Mali : 64 864 ; Niger : 304 085).²¹

Tableau 1 : Violences politiques au Sahel central (2018-avril 2023)²²

Pays	2018	2019	2020	2021	2022	Au Avril 2023	Sous-total
Burkina Faso	224	619	656	1 324	1 641	578	5 042
Mali	578	588	997	1 013	1 342	491	5 009
Niger	110	265	421	325	565	159	1 845
TOTAL	912	1 472	2 074	2 662	3 548	1 228	11 896

Tableau 2 : Nombre de personnes déplacées à l'intérieur du Burkina Faso (février 2020 et février 2023)²³

Date	0 à 14 ans		15 à 64 ans		65 ans et plus		Totaux
	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	
Février 2020	179,201	189,992	200,388	180,205	7,973	7,758	765,517
Février 2023	490,233	506,699	536,554	413,681	27,145	24,816	1,999,128

L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE

- Le rapport mondial annuel sur les crises alimentaires (Global Report on Food Crises - GRFC) distingue 5 phases d'insécurité alimentaire aiguë : 1 (nulle/minimale) ; 2 (stress) ; 3 (crise) ; 4 (urgence) ; et 5 (catastrophe/famine).²⁴
- Selon le rapport GRFC 2023, en 2022, quelque **9,71 millions** de personnes se trouvaient en phase 3 (crise) ou au-delà. (voir Tableau 3). Le Burkina Faso a enregistré les proportions les plus élevées (3,46 millions).²⁵ Le rapport GRFC souligne que ce chiffre est « nettement supérieur aux 2,87 millions de personnes recensées au cours de la même période en 2021 ». ²⁶
- En octobre-décembre 2022, environ **1 800 personnes** se trouvaient en phase 5 au Burkina Faso.²⁷

Tableau 3 : Insécurité alimentaire aiguë au Sahel central (2022)²⁸

	Niger		Mali		Burkina Faso		Totals (en millions)
	Nb. (millions)	% de la population	Nb. (millions)	% de la population	Nb. (millions)	% de la population	
Phase 1	13,5	54 %	15.4	71%	12.5	59%	41.40
Phase 2	7,31	29 %	4.41	20%	5.33	25%	17.05
Phase 3	3,98	16 %	1.68	8%	2.83	13%	8.49
Phase 4	0,43	2 %	0.16	1%	0.63	3%	1.22

LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

- À l'échelle mondiale, le Sahel est l'**un des trois points chauds** les plus exposés aux menaces climatiques extrêmes.²⁹
- Le Niger et le Mali figurent dans le **top 10** des pays les plus vulnérables au changement climatique.³⁰
- En 2021, le Mali a connu sa **plus grave pénurie de pluie en cinq ans**.³¹ Cette année-là, le pays a « perdu 90 000 hectares de production [...] à cause de la sécheresse, ce qui a eu une incidence sur les moyens de subsistance de plus de 3 millions de Maliens ». Cette perte a entraîné une baisse de 10,5 % de la production céréalière dans l'ensemble du pays ». ³²
- Au Burkina Faso, « 80 à 90 % de la population est engagée dans **l'agriculture à petite échelle**, dont ils dépendent fortement pour leur subsistance et leur sécurité alimentaire ». ³³



Photo © Plan International
Jeune femme malienne qui a utilisé l'aide financière de Plan International pour démarrer un commerce de vente de chaussures.

À PROPOS DE NOTRE ÉTUDE

Deux publications récentes de Plan International portent sur le Sahel central.

- **Adolescent Girls in Crisis: Voices from the Sahel** (2020),³⁴ et son rapport technique,³⁵ explorent la façon dont des filles de deux tranches d'âge (10-14 ans et 15-19 ans) perçoivent l'impact unique que la crise a eu sur leur vie.³⁶
- **Beyond Hunger: The Gendered Impacts of the Global Hunger Crisis [Au-delà de la faim : les impacts de la crise mondiale de la faim liés au genre]** (2023)³⁷ se fonde sur les analyses rapides de genre (RGA) des huit pays suivants, identifiés³⁸ comme des « Points névralgiques de la faim » : Kenya, Éthiopie, Somalie, Soudan du Sud, Haïti, Mali, Burkina Faso et Niger³⁹
- **Limites** : Les risques de sécurité ont affecté la collecte des données. Les lacunes dans la collecte systématique de données désagrégées aux niveaux régional et local ont limité la disponibilité et/ou l'utilité des données secondaires.⁴⁰ Notre projet a débuté en 2020, avant la propagation de l'épidémie de COVID-19,⁴¹ mais les RGA de notre rapport de 2023 ne permettent pas d'isoler rigoureusement les impacts de la pandémie.
- **Considérations déontologiques** : Dans tous les cas, les données ont été collectées dans le respect des principes éthiques.⁴²

Le présent rapport s'appuie sur les conclusions des études susmentionnées et sur nos travaux en cours sur **le changement climatique et les droits des filles au Sahel**. L'objectif est de mettre en évidence l'impact combiné des conflits, du changement climatique et de l'insécurité alimentaire, dans leur contexte social, culturel et économique, sur le droit des filles à réaliser pleinement leur potentiel.

CONCLUSIONS PRINCIPALES

IMPACTS SUR LE DROIT À LA PROTECTION

Les enfants du monde entier ont le droit d'être protégés contre la violence. Pour de nombreux habitants de la région du Sahel central, cependant, l'exposition à des niveaux accrus de violence sous toutes les formes légalement reconnues est devenue un fait inéluctable. La violence est présente à la maison, dans la communauté et au-delà. Elle est favorisée par une crise complexe et prolongée.

Concernant la violence physique liée aux conflits armés, les garçons, les filles et les parents ont indiqué que les enfants vivaient dans la crainte. Ils sont traumatisés, car ils ont vu d'autres personnes subir des sévices. L'enrôlement dans des groupes armés non étatiques comme combattants ou prestataires de services, par le biais d'enlèvements ou comme moyen de lutte contre la pauvreté, est une préoccupation connexe même si l'on n'en parle pas assez.⁴³

Concernant la violence physique liée aux conflits armés, les garçons, les filles et les parents ont indiqué que les enfants vivaient dans la crainte. Ils sont traumatisés, car ils ont vu d'autres personnes subir des sévices.⁴⁴ L'enrôlement dans des groupes armés non étatiques comme combattants ou prestataires de services, par le biais d'enlèvements ou comme moyen de lutte contre la pauvreté, est une préoccupation connexe même si l'on n'en parle pas assez.⁴⁵

Tous les enfants interrogés ont indiqué que l'insécurité civile était un problème majeur dans la vie,⁴⁶ dont aucune assistance psychosociale n'a pu atténuer les répercussions psychologiques⁴⁷

Notre étude révèle cependant que si les garçons et les filles sont tous exposés à des risques de protection dans la crise du Sahel, il existe d'autres problèmes auxquels seules les filles sont confrontées. Tout porte à croire que l'incidence et le risque de violence basée sur le genre (VGB) ont augmenté.

- Au Burkina Faso, la majorité des garçons et des hommes participant aux groupes de discussion ont déclaré que la violence physique à l'encontre des filles avait augmenté depuis le début de la crise.⁴⁸
- Même si les données sont rares,⁴⁹ un nombre significatif de personnes interrogées ont dit observer une augmentation des viols, de la violence entre des partenaires intimes, des mutilations génitales féminines, du harcèlement sexuel et des mariages d'enfants, précoces et forcés.⁵⁰

Dans notre analyse, ces résultats, entre autres, peuvent être compris comme suit :

- Les filles sont depuis longtemps vulnérables à la violence liée au sexe dans une région pauvre où les normes sociales consacrent l'inégalité entre les genres et où les institutions sont fragiles. Par exemple, les forces de l'ordre et les systèmes judiciaires sont faibles, la plupart des cas de viol ne sont pas signalés; ils sont

“

Nous nous connaissons tous, mais pour aller chercher de l'eau à la pompe, c'est chacun pour soi et Dieu pour tous. »

UNE FILLE DANS UN GROUPE DE DISCUSSION DE 15 À 19 ANS, BANDIAGARA, MALI

”



- traités de manière informelle.⁵¹
- Cependant, comme les nouveaux facteurs de stress que sont les conflits, la faim et la sécheresse interagissent avec des facteurs plus anciens en les aggravant⁵², il en résulte une multitude de risques de protection pour les filles dans divers contextes, ce qui augmente le risque global de VBG.
- Pour les filles touchées par la crise, presque tous les milieux deviennent dangereux⁵³ maisons, écoles⁵⁴ zones communautaires et intercommunautaires, et lieux de migration (camps de déplacés, villes éloignées).

Comme le suggèrent nos conclusions, la combinaison des facteurs de stress liés à la crise, la pauvreté et des normes de genre ont été ressentis au niveau des ménages, où le stress augmente. Les familles font face à la menace de raids des groupes armés⁵⁵ elles sont également confrontées à l'insécurité alimentaire et aux problèmes liés à la pauvreté comme le chômage et la toxicomanie des hommes frustrés de ne pas pouvoir remplir leur rôle de chef de famille.⁵⁶

- Au Burkina Faso, près de la moitié des personnes interrogées ont déclaré qu'elles ne se sentaient pas en sécurité à la maison et 11 % ont dit avoir été frappées au cours du mois précédent par leur père ou par leur frère.⁵⁷
- Le Mali et le Burkina Faso ont enregistré une augmentation des cas de violence conjugale contre des filles dans les mariages ou les unions, notamment des passages à tabac et des privations de nourriture.⁵⁸ Au Mali, la plupart des personnes interrogées ont fait état d'une augmentation des cas de violence conjugale liée à des difficultés d'accès à la nourriture.⁵⁹

Hors des foyers, les déplacements au sein des communautés et entre elles peuvent être dangereux.

- Les filles de Gourma-Rharous, au Mali, ont déclaré qu'en raison de la présence de combattants, elles avaient peur de quitter leur maison pour acheter ou vendre de la nourriture, ramasser du bois de chauffage ou rendre visite à leurs parents dans les villages voisins.⁶⁰ De même, au Mali et au Burkina Faso, 45 % et 34 % des filles, respectivement, ont déclaré qu'elles travaillaient pour gagner de l'argent, et que la crise compromettait leur capacité à faire du commerce.⁶¹
- Les risques liés à la collecte de bois de chauffage ou de l'eau, en particulier, ont été signalés lors de nos recherches dans la région du Sahel; ils ont également été rapportés dans d'autres régions.⁶²
- Ces déclarations montrent à quel point la crise interagit avec des facteurs préexistants pour compliquer davantage la vie.
- Les filles ont toujours été exposées à des risques de violences physiques et sexuelles en dehors du cadre familial lorsqu'elles s'acquittent de leurs tâches « genrées » de collecte d'eau et de bois de chauffage. Les conflits, la destruction des pompes à eau, la sécheresse et la détérioration de l'environnement les obligent à souvent marcher beaucoup plus loin pour trouver de l'eau ou du bois de chauffage.⁶³ Par conséquent, les filles sont plus exposées à la violence des hommes ou des groupes armés qui maltraitent, violent et/ou tuent des civils sans discrimination⁶⁴

Les filles se trouvent dans une situation où elles doivent faire un compromis entre un besoin et un autre. Par exemple, pour survivre, une fille doit rester (relativement) en

Oui, les viols sont en augmentation parce que nous sommes livrés à nous-mêmes et qu'il n'y a personne pour nous aider, nous les personnes déplacées ; oui, ce sont les personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays qui sont les plus touchées, en particulier les femmes et les jeunes filles. Elles sont violées, battues et blessées.

FGDS AVEC LES FILLES, BURKINA FASO



sécurité à la maison plutôt que de courir le risque d'être blessée en allant chercher de l'eau ou en se rendant au marché (à l'école ou à la clinique). Ce faisant, elle risque de perdre ses moyens de subsistance (ainsi que son éducation et sa santé).

Le dilemme est d'autant plus grand lorsque l'insécurité alimentaire sévère entre en jeu. Faut-il rester confiné à la maison et risquer de mourir de faim, ou risquer des blessures ou la mort en allant au marché acheter de la nourriture (ou vendre des produits pour se procurer à manger) ?

Dans de telles circonstances où l'accès à la nutrition et aux moyens de subsistance est limité en raison des troubles civils, les filles et leurs familles risquent d'adopter des stratégies d'adaptation néfastes. Celles-ci sont, entre autres, l'exploitation sexuelle, la séparation des familles et les pires formes de travail des enfants.⁶⁵ Ces stratégies exposent les filles à un risque encore plus élevé de violence sexuelle et de viol.

Le mariage des enfants est une autre stratégie d'adaptation très répandue qui touche principalement les filles.

- Cette pratique néfaste était déjà courante avant la crise, mais selon les personnes interrogées au Mali et au Niger, elle s'est généralisée avec la crise.⁶⁶ Au Mali, les fermetures d'écoles en raison du conflit armé ont été signalées comme un facteur exacerbant les taux de mariage d'enfants⁶⁷
- Les familles marient les filles pour obtenir une dot ou pour réduire le nombre de bouches à nourrir. Le mariage est également considéré comme un moyen de protéger les filles contre les grossesses hors mariage et les violences accrues liées aux conflits, entre autres.⁶⁸

Les risques de protection auxquels les filles sont exposées sont exacerbés par les déplacements internes des personnes fuyant les conflits. En outre, la migration de la main-d'œuvre pour se procurer de la nourriture ou échapper à la sécheresse est devenue un phénomène courant.

- Les informateurs clés ont signalé que les personnes touchées par la sécheresse se déplacent vers les zones urbaines où elles sont souvent obligées de vivre dans la rue. Cette situation augmente l'exposition des filles au risque de traite, d'abus sexuels et de violence.⁶⁹
- Au Niger, un grand nombre d'hommes ont émigré à la recherche du travail; ils ont laissé derrière eux leurs filles et leurs femmes sans aucun moyen de subsistance. Dans certaines régions, les deux parents ont migré, ce qui a créé des ménages dirigés par des enfants où les filles doivent avoir une source de revenu pour s'occuper de la famille.⁷⁰
- Les enfants courent le risque d'être séparés de leurs parents, ce qui les expose à la négligence, à la violence et aux abus de toute sorte. Dans une enquête sur les filles déplacées à l'intérieur du Mali, 41 % d'entre elles ont fait état d'une séparation familiale, et 68 % ont indiqué qu'elles n'avaient pas accès à l'emploi, un facteur qui accroît le risque d'exploitation sexuelle des enfants.⁷¹
- Au Burkina Faso, il a été signalé que les filles déplacées à l'intérieur du pays sont plus vulnérables que les autres à la violence liée au genre en raison de leur niveau de pauvreté plus élevé, des difficultés accrues d'accès à la nourriture, à l'eau et au bois de chauffage, et de l'insuffisance des abris, de l'éclairage et des installations sanitaires dans les sites d'accueil. Tous ces facteurs exposent ces filles à un risque élevé d'abus de toute sorte.⁷²

IMPACTS SUR LE DROIT A LA SANTE

Dans la région du Sahel central, le lien entre les conflits, la faim et les chocs climatiques affecte la santé physique et mentale de chacun, mais les filles sont touchées de manière plus prononcée dans deux domaines liés à leur âge, à leur sexe et à leur marginalisation : leur nutrition et leur santé et droits sexuels et reproductifs (SDSR).

Dans les communautés défavorisées, où la malnutrition est un problème chronique, lutter pour rester en bonne santé n'est jamais facile. Cette lutte est encore plus difficile en temps de crise, comme au Sahel, et plus encore pour certains que pour d'autres. Par exemple, les ménages dirigés par des femmes, des enfants et des personnes handicapées ont été identifiés comme étant particulièrement exclus de l'accès aux ressources alimentaires disponibles.⁷³ Et lorsque ces ménages se trouvaient également être des ménages de déplacés internes, ils étaient les plus touchés par l'insécurité alimentaire.⁷⁴

L'inégalité d'accès est évidente non seulement entre les ménages mais aussi à l'intérieur de ceux-ci, et c'est au niveau des ménages que sa dimension sexo-spécifique apparaît le plus clairement.

En réponse à l'insécurité alimentaire provoquée par les conflits et les chocs climatiques, les familles adoptent une stratégie de rationnement de la nourriture – elles mangent moins de repas, de plus petites portions et des aliments moins chers ou moins nutritifs.⁷⁵ Cette stratégie se heurte aux normes de genre préexistantes, qui sont renforcées sous la pression, et fait que les filles mangent moins, en dernier et de manière moins nutritive. Cela risque d'avoir des conséquences négatives à court et à long terme pour elles et pour les générations futures.

- Au Niger, il a été signalé que les filles et les femmes sont généralement les dernières à manger dans le ménage ; au Mali et au Niger, il a été constaté qu'elles recevaient moins de nourriture que les garçons et les hommes dans le même ménage.⁷⁶
- Lorsque les garçons et les jeunes hommes ont été interrogés sur leur point de vue à ce sujet, une image mitigée s'est dégagée. Cela suggère que si les attitudes discriminatoires à l'égard des femmes en matière d'accès à l'alimentation ne sont pas universelles⁷⁷, elles ont tendance à se durcir en cas d'adversité accrue.
 - Au Burkina Faso, environ un tiers des personnes interrogées estiment que les garçons et les hommes devraient toujours ou parfois être prioritaires pour les repas, mais une majorité d'entre elles estiment qu'ils ne devraient jamais l'être.
 - Au Niger, la proportion de ceux qui pensent que les garçons et les hommes devraient être prioritaires de cette manière a augmenté depuis le début de la crise. La discrimination sexuelle liée à l'alimentation est également plus évidente dans les zones touchées par le conflit.⁷⁸
 - Pour les filles, le fait de manger moins, en dernière position et de manière moins saine est susceptible de nuire davantage à leur santé, leur développement mental et physique à long terme et leur capacité à faire face aux défis.⁷⁹



Depuis le début de la crise, la santé des populations se détériore. Certaines personnes ont fui et l'esprit n'est plus serein.

UNE FILLE DANS UN GROUPE DE DISCUSSION DE 15 À 19 ANS, PISSILA, BURKINA FASO



- Lorsque les filles sont enceintes, le risque de fausse couche et de mortalité maternelle s'en trouve également aggravé. La mort pendant l'accouchement est la deuxième cause de décès dans le monde pour les filles âgées de 15 à 19 ans, et au moins 2 800 femmes meurent en couches chaque année au Burkina Faso.⁸⁰ Les mères adolescentes transmettent à leur tour les effets intergénérationnels de la malnutrition, en donnant naissance à des bébés de faible poids qui deviennent des adolescentes mal nourries et qui, si elles tombent enceintes à leur tour, répètent ce cycle.

ACCÈS LIMITÉ AUX SERVICES SDSR

Les conflits et l'insécurité alimentaire dans la région du Sahel central rendent d'autant plus nécessaire l'accès des filles vivant dans la pauvreté à des services de santé sexuelle et reproductive adaptés à leur âge et à leur sexe, notamment à des informations, à des produits tels que des contraceptifs et des produits de santé menstruelle, ainsi qu'à des établissements de santé adéquats.

Dans un état d'insécurité généralisée, les risques de violence et d'exploitation physiques et sexuelles, y compris le mariage des enfants, sont amplifiés, de même que les risques d'infections sexuellement transmissibles, de mauvaise santé menstruelle et de grossesses non désirées, avec toutes les répercussions que cela peut avoir sur la vie.

La fistule obstétricale, par exemple, est fréquente chez les adolescentes qui ne sont pas encore assez mûres pour donner la vie,⁸¹ elle est associée à la mutilation génitale féminine/excision - officiellement interdite, cette pratique coutumière reste extrêmement répandue au Burkina Faso et presque universelle au Mali.⁸²

- Notre travail sur le terrain à Gourma-Rharous, au Mali, montre une corrélation entre le début du conflit armé et l'augmentation observée de la fistule obstétricale chez les filles dans une région où le mariage des enfants est courant ; cela pourrait indiquer une augmentation du mariage des enfants accompagné de rapports sexuels non protégés.⁸³
- La fistule obstétricale est une complication dans laquelle un travail prolongé et obstrué rompt la paroi entre la vessie et le canal d'accouchement, entraînant l'incontinence, des infections et d'autres maladies, ainsi qu'une énorme stigmatisation sociale et le rejet de la part des communautés.⁸⁴ Cela risque d'avoir un impact sur la participation des filles à l'éducation.

“

Je ne suis pas encore mariée, j'ai peur de tomber enceinte et des mauvais présages.

UNE FILLE DANS UN GROUPE DE DISCUSSION DES 15-19 ANS, GOURMA RHAROUS, MALIRHAROUS, MALI

”

Des services SDSR efficaces contribueraient à atténuer ces risques, mais, plus fondamentalement, ils favorisent l'autonomie corporelle, qui est une condition préalable à l'égalité des sexes. Par exemple, l'autonomisation des filles par la satisfaction de leurs besoins et de leurs droits en matière de santé sexuelle et reproductive peut accroître leur résistance à l'insécurité alimentaire en leur permettant de planifier et d'espacer leurs grossesses en fonction de leurs préférences et de leurs ressources.⁸⁵

Cependant, l'utilisation par les filles des services de santé sexuelle et reproductive, et en particulier de la contraception, est faible. À Mopti, au Mali, seules 3,9 % des personnes interrogées (pour la plupart célibataires) ont déclaré utiliser des moyens de contraception, modernes ou traditionnels, et un petit nombre d'entre elles ont été

enceintes (3,13 %) ; le tableau est similaire chez les filles (toutes célibataires) au Burkina Faso. L'exception se trouve à Tombouctou, au Mali, où 34% des filles sont mariées. Leur utilisation de contraceptifs était plus élevée, mais pas de façon spectaculaire (12 %). Sur l'ensemble du groupe, 1 sur 5 avait été enceinte.⁸⁶

Les résultats indiquent que lorsque les filles sont plus susceptibles d'être sexuellement actives, il est très probable qu'elles aient des rapports sexuels non protégés.

L'un des facteurs à la base de cette situation est lié au fait que l'accès à la contraception dépend souvent de l'accès aux centres de santé. Cela est particulièrement difficile pour les filles des zones rurales, où les distances jusqu'aux centres sont plus longues, les routes moins bonnes et où il n'y a pas de transports publics.

En 2020, au Burkina Faso, au Mali et dans l'ouest du Niger, plus de 241 centres de santé ont été fermés ou n'ont pas fonctionné en raison du conflit.⁸⁷

L'accès aux services de santé sexuelle et reproductive dépend toutefois de l'endroit où l'on se trouve: la majorité des personnes interrogées ont déclaré qu'elles connaissaient les services de santé de leur communauté et qu'elles pouvaient y avoir recours. Mais le fait que, d'une part, beaucoup pouvaient accéder à ces structures et que, d'autre part, le recours à la contraception était faible, met en évidence le rôle joué par des obstacles autres que ceux liés aux infrastructures et aux conflits.⁸⁸

Au cours des entretiens, les filles étaient réticentes à aborder ces questions, ce qui est en soi une indication des barrières culturelles et sociales qui entourent la santé et les droits sexuels et reproductifs.⁸⁹ Celles qui en avaient la volonté ont révélé qu'elles avaient un accès limité aux informations sur la SDR.⁹⁰ Ils ont également fait mention des obstacles économiques posés par le coût limité des transports et des médicaments.⁹¹ À ce sujet, nous avons constaté que le coût des contraceptifs est élevé.⁹² Nous avons également constaté que, dans la société en général, il est possible que, malgré l'influence des normes sociales – une forte demande de contraception existe parmi les filles et les femmes, mais qu'elle soit bloquée par des contraintes de coût.⁹³ Des problèmes similaires se posent pour la santé et l'hygiène menstruelles. Les filles gèrent leurs règles en utilisant des serviettes hygiéniques et des morceaux de tissu qu'elles lavent. L'accès aux serviettes hygiéniques dépend largement des ressources financières des filles, et de nombreuses filles déplacées ont déclaré qu'elles n'avaient plus les moyens de les utiliser.⁹⁴

En ce qui concerne le lavage de vêtements, les pénuries d'eau - dues à la destruction des pompes lors des attaques ou à la pression accrue sur des ressources en eau naturelles déjà menacées par le climat en raison des déplacements de population.⁹⁵ – font qu'il est difficile pour les filles de maintenir une hygiène menstruelle en toute sécurité, en toute intimité et dans la dignité.⁹⁶ En conséquence (comme pour la stigmatisation de la fistule obstétricale), cela risque également d'entraver l'accès à l'éducation.⁹⁷

IMPACTS SUR LE DROIT A L'EDUCATION

L'insécurité civile, l'insécurité alimentaire et l'insécurité climatique dans le Sahel central ont eu un impact majeur sur le droit à l'éducation de milliers de garçons et de filles.

- Les écoles ont été détruites ou fermées dans les zones touchées par les conflits. Elles ont été l'une des principales cibles des attaques au Mali, au Niger et au Burkina Faso, et nombre d'entre elles restent fermées.⁹⁸
- Au Burkina Faso, **118 écoles maternelles** (8 099 élèves, dont 4 189 filles), **68 écoles primaires** (12 795 élèves, dont 6 345 filles) et **704 écoles post-primaires et secondaires** (154 622 élèves, dont 77 055 filles) étaient fermées au 30 avril 2023.⁹⁹
- Au Mali, **1 726 écoles** ont été fermées et 517 800 enfants non scolarisés à la fin de l'année 2022.¹⁰⁰
- Les enseignants ont quitté les zones les plus touchées, laissant une pénurie d'éducateurs.¹⁰¹
- Le risque de violence à l'école et sur le chemin de l'école dissuade de nombreux enfants de s'y rendre.¹⁰²
- La fréquentation scolaire a également diminué, car les ménages souffrant d'insécurité alimentaire prennent des mesures pour compléter leurs revenus.¹⁰³ Dans un contexte de pauvreté croissante, nombreux sont ceux qui jugent le coût de la scolarité inabordable.¹⁰⁴

La faim due à l'insécurité alimentaire nuit à la capacité d'apprentissage des enfants, tout comme les traumatismes et l'anxiété dus à l'exposition aux conflits. Cela entraîne non seulement des déficits dans les compétences scolaires, mais affecte également l'acquisition de compétences de vie qui pourraient renforcer la résilience face aux défis de la crise.¹⁰⁵ Les programmes de repas scolaires s'avèrent efficaces pour atténuer la faim et soutenir la fréquentation scolaire.¹⁰⁶

Dans un contexte de disparités préexistantes entre les sexes, ces facteurs ont un impact plus important sur les filles que sur les garçons, car face à la pression, l'éducation des filles a tendance à être la première à être reléguée au second plan.

- Au Mali et au Burkina Faso, les filles ont été moins nombreuses que les garçons à être inscrites à l'école primaire entre 2008 et 2014. Au Mali, le taux d'alphabétisation des femmes est de 24,6 % (33,56 % dans la population générale).¹⁰⁷ In Mali, the literacy rate for women is 24.6% (33.56% in the general population).¹⁰⁸
- Parmi les répondants, un tiers des filles au Mali (Mopti) et au Burkina Faso n'ont jamais fréquenté l'école ou l'ont fréquentée pendant moins d'un an. À Tombouctou (Mali), c'est le cas de près de la moitié d'entre elles.¹⁰⁹
- Les normes de genre bien ancrées se traduisent par un traitement préférentiel des garçons quant à l'achèvement de leur scolarité. Dans les groupes de discussion

“

Des groupes armés ont tout brûlé. Ils ont failli brûler vif l'un de nos enseignants, parce qu'il s'opposait à la destruction... Les [groupes armés] ont dit qu'ils battraient tous ceux qu'ils verraient dans la cour de l'école.

UNE FILLE DANS UN GROUPE DE DISCUSSION DES 15-19 ANS, GOURMA RHAROUS, MALI

”

“

Les gens d'ici n'aiment pas que nous allions à l'école. Ils nous donnent en mariage dès notre plus jeune âge.

UNE FILLE DE 14 ANS A GOURMA RHAROUS MALI

”

avec les garçons et les jeunes hommes au Burkina Faso, près de la moitié d'entre eux pensaient que l'éducation des filles devait être mise en veilleuse pendant une partie ou la totalité du temps en raison de la crise.¹¹⁰

- La croyance veut qu'une fois qu'une fille a atteint la puberté, sa place est au foyer en tant qu'épouse et dispensatrice de soins. Sa valeur pour la famille repose en grande partie sur sa dot plutôt que sur son éducation.¹¹¹
- Au Niger, Au Niger, les mariages d'enfants et les grossesses précoces sont considérés comme des facteurs d'abandon de l'école par les filles.¹¹²
- L'insécurité alimentaire a poussé les parents à marier leurs filles ou à les garder à la maison pour faire face à la charge croissante des soins domestiques lorsque les parents partent à la recherche d'un emploi ou de nourriture.¹¹³
- Lorsque les filles se marient et/ou tombent enceintes - un risque qui a augmenté pendant la crise - la plupart d'entre elles abandonnent l'école.¹¹⁴
- La peur de la violence et des abus sur le chemin de l'école et à l'école oblige les parents à protéger davantage les filles, qui restent à la maison. Les filles elles-mêmes ont peur de quitter la maison en raison des problèmes de sécurité liés à la fréquentation de l'école. L'école elle-même offre généralement aux filles un certain degré de protection, mais en l'absence de sécurité dans l'environnement scolaire, elles sont davantage exposées à la violence au sein et autour de leur communauté. La perte d'accès à l'éducation compromet également le bien-être et les perspectives à long terme des enfants. Pour les filles, l'abandon de l'école les expose davantage au mariage des enfants et à d'autres préjudices.

IMPACTS SUR LE DROIT A LA PARTICIPATION

Les enfants ont le droit de participer aux décisions qui les concernent. Par ricochet, cela signifie qu'ils ont le droit de s'exprimer, d'être visibles et d'avoir la capacité de jouer un rôle actif dans l'élaboration d'actions qui favorisent leur survie, leur protection, leur développement et leur capacité à s'engager dans la société.

Dans le cas des filles de la région du Sahel central, la crise dans la région s'entrecroise avec diverses stratégies d'adaptation et des normes de genre qui sapent leurs possibilités d'exercer leur pouvoir. Notre recherche s'est concentrée sur deux stratégies d'adaptation : les restrictions à la liberté de mouvement et le recours au mariage des enfants.

Toutes deux orientent les filles vers une vie de soumission domestique approuvée par la société, en dépit de leurs aspirations à devenir, par exemple, entrepreneurs (54 % des choix), enseignants (35 %) ou médecins. (27%).¹¹⁵

En ce qui concerne **les restrictions de mobilité**, elles ont été largement signalées et largement attribuées à l'insécurité dans les espaces publics. Par exemple, au Mali, 86% des filles ont indiqué que la peur de la violence (ressentie par elles-mêmes ou par leurs parents) était la principale cause de limitation de leur liberté de mouvement.¹¹⁶

L'influence des normes sociales est également évidente. Si, dans certains contextes, il a été noté que les garçons sont également confrontés à des risques de protection et peuvent être limités dans leur liberté de mouvement, les limitations touchent en grande majorité les filles.¹¹⁷

“

Franchement, nous n'avons pas la possibilité de participer aux prises de décisions concernant notre éducation. Ce sont nos parents qui prennent les décisions finales, ce sont eux qui décident si nous devons aller à l'école, ils décident de tout ce qui touche à notre éducation.

UNE FILLE DANS UN GROUPE DE DISCUSSION DE 10 À 14 ANS, BANDIAGARA, MALI

”

Comme le montrent les études sur les adolescentes en situation de crise, les filles sont plus strictement surveillées que jamais dans les situations d'urgence. En effet, la conjugaison des facteurs que sont la protection des parents, la crainte accrue de la violence et l'augmentation des tâches ménagères avec les mesures de sécurité, telles que les couvre-feux, a pour effet de confiner les filles à la maison. Dans la crise du Sahel, cette mobilité restreinte affecte tous les aspects de leur vie. Elle rend les filles moins visibles pour les communautés et les décisions concernant leur vie sont prises en grande partie sans elles, ce qui limite leurs possibilités d'accéder à des services tels que la santé et l'éducation et de s'engager dans une activité économique qui leur donnerait une certaine indépendance.¹¹⁸

Il en va de même pour le mariage des enfants. Comme nous l'avons vu, ce phénomène a semble-t-il pris de l'ampleur, car il est considéré comme un moyen de protection des filles contre la violence et/ou moyen permettant d'atténuer les difficultés économiques, y compris l'insécurité alimentaire.¹¹⁹ L'influence des normes sociales est ici particulièrement évidente. Le recours à cette stratégie d'adaptation est facilité par le fait que le mariage d'enfants est depuis longtemps répandu et socialement accepté ; en outre, comme l'ont suggéré les personnes interrogées, il est considéré comme une institution qui confirme les notions de ce que devrait être la position d'une fille dans la vie.

- En 2019, le Mali affichait l'un des taux de mariage d'enfants les plus élevés au monde : 50 % des femmes âgées de 20 à 24 ans se sont mariées pour la première fois ou ont contracté une union avant l'âge de 18 ans, et 18 % avant l'âge de 15 ans.¹²⁰
- Selon un chef de communauté, une fois que les filles sont mariées, « elles deviennent calmes et respectueuses ». ¹²¹

Pour les filles elles-mêmes, le mariage est une expérience qui bouleverse leur vie et dont les effets néfastes sont bien documentés, comme le confirment nos recherches : il les enferme dans la pauvreté et l'exclusion, crée des obstacles à l'éducation, augmente les risques liés à la santé et la probabilité de VGB.¹²² Fondamentalement, elles ont peu à dire dans les décisions concernant le mariage – et une fois qu'elles sont enfermées dans cette situation, le mariage qui a commencé avec leur libre arbitre limité aggrave alors leurs chances de l'exercer à l'avenir.

- Si certains témoignages suggèrent que tous les mariages ne sont pas forcés, cela contraste avec la situation au Mali, où seulement huit filles sur 253 interrogées (3,16%) ont déclaré qu'elles seraient celles qui décideraient de qui et quand se marier.¹²³

Néanmoins, la crise modifie les rôles traditionnels des hommes et des femmes. Avec l'augmentation signalée de la migration de la main-d'œuvre masculine et des ménages dirigés par des enfants,¹²⁴ ainsi qu'une diversification accrue des sources de revenus,¹²⁵ les filles qui ont assumé le rôle de chef de famille et trouvé du travail dans des domaines traditionnellement masculins¹²⁶ ont vu leur pouvoir de décision s'accroître au niveau du ménage.¹²⁷

Cela ne s'est toutefois pas traduit par une plus grande participation aux structures décisionnelles au niveau de la communauté. Au Mali, par exemple, plus de la moitié des personnes interrogées ont déclaré que les femmes restaient absentes de ces structures, tandis qu'une majorité d'informateurs clés ont indiqué que la crise n'avait pas modifié les responsabilités en matière de prise de décision au niveau communautaire.¹²⁸

“

e veux devenir quelqu'un d'important et aider ma famille et ma communauté. Je voudrais être médecin.

UNE FILLE DANS UN GROUPE DE DISCUSSION DE 15 À 19 ANS, BANKASS, MALI

”

CONCLUSIONS PRINCIPALES

L'extrême vulnérabilité des filles dans la région du Sahel central est due à des facteurs multiples et interdépendants comme les conflits, les chocs climatiques, l'insécurité alimentaire, les migrations, les normes discriminatoires en matière de genre, l'insuffisance des services et des infrastructures. En conséquence, les filles sont très exposées à la violence, aux abus, à l'exploitation, à l'exclusion scolaire et économique, à un accès limité aux services essentiels et à des problèmes de santé comme la malnutrition.

Cette situation a un impact négatif sur leurs droits interdépendants à réaliser pleinement leur potentiel et, surtout, sur leur liberté d'action. Elle les empêche de prendre des décisions et des mesures comme terminer leurs études, accéder aux services SRHR et exercer une activité professionnelle, qui sont essentielles au renforcement de leur résilience et de leur capacité à protéger et garantir l'avenir de leurs filles et de leurs familles.

Il est clair que la consolidation de la paix est une condition préalable au progrès. Cependant, en l'absence de réforme transformatrice, la dynamique de la région laissera les filles de la génération actuelle sans pouvoir et vulnérables, et alimentera l'exclusion des filles de la future génération.

Pour aider les filles à échapper aux conséquences dévastatrices de la crise sécuritaire et humanitaire qui sévit au Sahel, il faut remettre en question les normes de genre qui discriminent les filles au sein des familles et de la communauté. En outre, il faut demander aux responsables de la protection des droits des filles de reconnaître leurs vulnérabilités spécifiques et y répondre.



Photo © Plan International.
Femme assise avec son plus jeune enfant à côté du mouton qu'elle a acheté, Mali.

RECOMMANDATIONS

Une programmation intégrée entre les secteurs de l'aide humanitaire et du développement dans les domaines de l'éducation, la nutrition, la santé et la protection est essentielle pour garantir les droits des filles en situation de crise.

Pour ce faire, les gouvernements, les bailleurs de fonds, les acteurs humanitaires, les agences de développement et les partenaires de la société civile doivent prendre les mesures suivantes :

1

Veiller à la mise en œuvre de tous les engagements pris par les Nations unies et l'Union africaine en matière d'aide humanitaire, d'égalité entre les hommes et les femmes et de droits de l'enfant, afin :

- De mettre fin aux conflits en renforçant les efforts de consolidation de la paix.
- Que les agences des Nations unies et de l'Union africaine et les gouvernements demandent des comptes à tous ceux qui prennent pour cibles et attaquent les écoles, tuent et mutilent les élèves et les enseignants, et enlèvent les filles, et veillent à ce que toutes les parties à un conflit respectent leurs obligations en vertu du droit international. Que les gouvernements approuvent et mettent en œuvre la Déclaration sur la sécurité à l'école et la résolution du Conseil de sécurité des Nations unies sur les enfants dans les conflits armés et protègent l'éducation en temps de conflit.

2

Les gouvernements, les bailleurs de fonds et les pays touchés par une crise doivent accorder la priorité aux besoins des filles et veiller à ce que l'égalité des genres soit au cœur des plans sectoriels, des plans d'intervention d'urgence, des budgets et des politiques. Ils doivent identifier et traiter les disparités entre les sexes et leurs facteurs sous-jacents dès les premières années et au-delà, afin de transformer les normes, les stéréotypes et les pratiques sexistes néfastes qui sont souvent perpétués dans et par l'éducation, en particulier dans les contextes de crise. Par exemple :

- Compte tenu de la crise mondiale de la faim et de la crise climatique actuelles et de leur impact disproportionné sur les filles et leur éducation, des investissements durables doivent être réalisés en faveur des filets de sécurité sociaux comme les transferts d'argent et les repas scolaires, qui ont prouvé leur efficacité dans l'amélioration de l'accès, la rétention et les résultats d'apprentissage des filles les plus vulnérables en situation de crise.
- Investir dans le renforcement des capacités des gouvernements (nationaux et locaux), des dirigeants communautaires et des ONG à s'engager dans une planification, une programmation, un financement et un suivi fondés sur les droits et tenant compte du sexe et de l'âge.
- Développer des initiatives à l'échelle de la population qui mettent l'accent sur le lien entre le mariage des enfants, les grossesses précoces et les normes sociales, et qui proposent des mécanismes d'adaptation alternatifs. Ces initiatives devraient utiliser des moyens innovants pour avoir un caractère

universel, durable et transformateur. Elles peuvent par exemple être intégrées dans les programmes d'enseignement et les programmes destinés aux communautés et aux familles.

3

Accorder la priorité à des réponses sensibles au genre et à l'âge pour traiter les impacts de la faim et des crises sur le genre, notamment en finançant des programmes qui traitent de la protection des enfants, de la violence basée sur le genre, de l'accès des filles à l'éducation, des mariages et unions d'enfants, précoces et forcés, ainsi que des abus et de l'exploitation sexuels dans les contextes d'insécurité alimentaire. Il convient également de soutenir les efforts visant à désagréger les données sur la sécurité alimentaire par sexe, par âge et par handicap. Par exemple :

- Transformer les écoles en des centres de coordination qui offrent une éducation inclusive et transformationnelle pour le développement durable. Grâce à ces centres, de multiples acteurs peuvent fournir des services susceptibles de surmonter les obstacles à l'accès à l'éducation, de répondre aux besoins en matière de protection, de nutrition et de santé, et d'aider les filles à participer à la prise de décision. Les écoles doivent permettre l'accès à un ensemble de prestations comme les programmes d'alimentation, les services de santé sexuelle et reproductive, le soutien psychosocial, les services de protection de l'enfance et l'accès à l'eau et à l'assainissement.
- Intégrer la protection de l'enfance, le soutien et l'éducation des parents et les services de santé dans les programmes de distribution des aliments.
- Intégrer l'éducation des parents et des pairs sur les droits des filles, les pratiques néfastes et les mécanismes alternatifs de survie dans les programmes de soins de santé primaires existants.

4

Renforcer les systèmes nationaux de soins et de protection des enfants pour rendre les services et le soutien disponibles, par exemple, dans les écoles et les points de prestation directe de services. Pour ce faire, les secteurs de la santé, de l'éducation, de la sécurité sociale, de la nutrition, de l'eau, l'assainissement et l'hygiène et de la justice doivent améliorer la disponibilité, l'accessibilité et la qualité des services d'éducation et de santé gratuits et/ou subventionnés destinés aux adolescents, y compris les services SRHR pour les filles et les personnes qui prennent soin d'elles. Les priorités sont les suivantes :

- Accroître la disponibilité et l'accès à tous les services de santé nécessaires à la survie, au développement et à la protection des filles, en particulier la santé et l'hygiène menstruelles, la SRHR et le soutien psychosocial, en s'attaquant aux obstacles liés aux coûts et aux infrastructures.
- Faciliter l'accès à la nourriture à travers des programmes d'alimentation scolaires et communautaires qui prévoient une formation sur les normes de genre et l'importance de la nutrition des filles.
- Accroître la disponibilité et l'accès aux services de protection des enfants pour les filles au sein des communautés et des écoles à travers une réforme juridique, en ce qui concerne l'âge du mariage ; une surveillance renforcée, des mécanismes de signalement et d'orientation ; et des services intégrés pour les victimes, dans les écoles, les établissements de santé et les camps de PDI ;
- Améliorer l'accès des filles à l'éducation et à l'enseignement professionnel et leur permettre de terminer leurs études en s'attaquant aux obstacles financiers (par exemple, en rendant l'école gratuite et en subventionnant les frais de transport).

5

Les Nations unies, l'Union africaine et les gouvernements devraient impliquer de manière effective les filles dans la conception, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des politiques publiques, des budgets et de la législation, et mettre en place des mécanismes solides de reddition de comptes pour suivre les progrès réalisés. Une étape cruciale consiste à éliminer les obstacles à la participation des filles dans un contexte humanitaire.

ENDNOTES

1. Voir L Schmidt. 2001. From the Dust Bowl to the Sahel". <https://bit.ly/3P0dpsf> (consulté en mai 2023)
2. PAM. 2023. « WFP Global Operational Response Plan : Update #7 – February 2023 ». <https://bit.ly/3OI2rau> (consulté en mai 2023)
3. PAM. 2022. « WFP Global Operational Response Plan : Update #5 – June 2022 ». <https://bit.ly/3oqspER> (consulté en mai 2023)
4. Plan International. COP27 Policy and Advocacy Brief. <https://bit.ly/45ziKws> (consulté en mai 2023)
5. Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) 'Sahel situation'. <https://bit.ly/3IK07fs> (consulté en mai 2023)
6. Ci-après, le terme «filles» est utilisé pour désigner les adolescentes.
7. Office of the United Nations High Commissioner for Human Rights (OHCHR). Human Rights, Climate Change and Migration in the Sahel. <https://bit.ly/45y9R5Z> (consulté en mai 2023) p 4
8. Plan International. 2020. Adolescent Girls in Crisis: Voices from the Sahel. <https://bit.ly/438Ai0J> (consulté en mai 2023) (hereafter AGC Report) p 3
9. HCR. 'Sahel Crisis Explained'. <https://bit.ly/3BW2xn8> (accessed May 2023)
10. Armed Conflict Location & Event Data Project (ACLED). 28 mars 2019 « Political Violence Skyrockets in the Sahel According to Latest ACLED Data ». <https://bit.ly/3q7nEAh> (consulté en mai 2023)
11. ACLED. 19 January 2023. 'ACLED Conflict Severity Index: A New Measure of the Complexities of Conflict ». <https://bit.ly/43vqIVA> (consulté en mai 2023)
12. Ibid
13. Analyse des éléments suivants : ACLED 19 mai 2023 'Regional Hub: Africa'. [Ensemble de données téléchargeable contenant toutes les informations enregistrées en Afrique depuis le début de la couverture de l'ACLED à ce jour] <https://acleddata.com/africa/> (consulté en mai 2023) (ci-après l'analyse de l'ensemble de données de l'ACLED)
14. Ibid
15. Ibid
16. Ibid
17. United Nations Office for the Coordination of Humanitarian Affairs (OCHA). 2023. Burkina Faso : Rapport de situation. <https://bit.ly/42imDTG> (consulté en mai 2023)
18. International Organization for Migration (IOM). 2023. Mali — Rapport sur les mouvements de populations (décembre 2022). <https://bit.ly/3MullnO> (consulté en mai 2023)
19. Conseil National de Secours d'Urgence et de Réhabilitation (CONASUR). 28 février 2023. Enregistrement des Personnes Déplacées internes du Burkina Faso. N ° 02/2023 28 février 2023. <https://bit.ly/3IKeoc1> (consulté en mai 2023) (ci-après CONASUR 2023)
20. CONASUR 2023.
21. R4Sahel/UNHCR. 30 avril 2023. <https://bit.ly/429QtJR> (consulté en mai 2023)
22. Analyse de l'ensemble de données ACLED
23. CONASUR 2023; CONASUR. 12 février 2020. Enregistrement des Personnes Déplacées internes du Burkina Faso. No. 02/2020 12 février 2020. <https://bit.ly/43Mloxd> (consulté en mai 2023)
24. Food Security Information Network (FSIN) and Global Network Against Food Crises. 2023. Global Report on Food Crises 2023. <https://bit.ly/3MWRbWm> (consulté en mai 2023) (ci-après rapport GRFC 2023) p 12
25. Rapport GRCF 2023 p 70
26. Rapport GRFC 2023 p 73
27. Rapport GRFC 2023 p 111
28. Compilé à partir du rapport GRFC 2023
29. Institute for Economics & Peace. 2020. Ecological Threat Register 2020: Understanding Ecological Threats, Resilience and Peace. <http://visionofhumanity.org/reports> (consulté en mai 2023) p 2
30. ND-GAIN. ND-GAIN Country Index". <https://bit.ly/43a1jAW> (consulté en mai 2023)/
31. ARC. Mars 2022 Drought-stricken Mali Receives First-ever ARC Limited Climate Risk Insurance Pay-out". <https://bit.ly/43oScfX> (consulté en mai 2023)
32. International Committee of the Red Cross (ICRC). 27 October 2022. 'Climate Change, Conflict Force Communities in the Sahel Region into Desperate State'. <https://bit.ly/45tp9Jz> (hectares de production)
33. Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ). Climate Risk Profile: Burkina Faso. <https://bit.ly/3ODiB4Z> (consulté en mai 2023) p 2
34. Rapport AGC
35. Plan International. 2020. Adolescent Girls in Crisis: Voices from the Sahel – Report for Plan International [rapport technique]. <https://bit.ly/45sA5XP> (consulté en mai 2023) (ci-après rapport AGC 2020)

36. L'étude s'est appuyée sur une méthode mixte. La collecte des données a eu lieu en février 2020 à Bandiagara, Bankass, Diré et Gourma Rharous au Mali, et à Tougan, Bomborokuy, Kongoussi et Pissila au Burkina Faso. Soixante-douze groupes de discussion ont été organisés avec 412 filles, 148 garçons et 151 parents et tuteurs. En outre, 67 entretiens avec des informateurs clés (KII) ont été menés auprès de diverses parties prenantes. Une enquête quantitative a été réalisée auprès de 378 jeunes filles. Voir Rapport AGC p 4.
37. Plan International. 2023. Beyond Hunger: The Gendered Impacts of the Global Hunger Crisis. <https://bit.ly/3oHhQNw> (consulté en mai 2023) (ci-après BH 2023)
38. BH 2023 p 4
39. Les RGA sont utilisées dans les situations d'urgence pour recueillir rapidement des informations sur les besoins et les stratégies d'adaptation des femmes, des hommes, des garçons et des filles. Elles ont combiné des examens de données secondaires, des enquêtes auprès des ménages (809 ménages dans le Sahel central), des groupes de discussion avec environ 2500 femmes, hommes, filles et garçons de la région, et d'entretiens avec des dirigeants communautaires, des experts techniques, des prestataires de services et des représentants du gouvernement. Voir BH 2023 p 4
40. BH 2023 p 5
41. AGC 2020 p 4
42. AGC 2020 p 4; BH 2023 p 5
43. Le Comité des droits de l'enfant de l'ONU (UNCRC) définit la « violence » de manière générale comme englobant tous les types de préjudices, « toutes les formes de violence, d'atteinte ou de brutalités physiques ou mentales, d'abandon ou de négligence, de mauvais traitements ou d'exploitation, y compris la violence sexuelle ». Voir UNCRC. 2011. Observation générale n° 13 : Le droit de l'enfant d'être protégé contre toutes les formes de violence. <https://bit.ly/3oxQ0TU> (consulté en mai 2023)
44. AGC 2020 p 23
45. AGC 2020 p 24
46. AGC 2020 p 23
47. AGC 2020 p 33
48. BH 2023 p 17
49. BH 2023 p 16
50. BH 2023 p 16. Ci-après, le terme "mariage d'enfants" est utilisé.
51. BH 2023 p 18
52. Voir « Principales conclusions : Vue d'ensemble »
53. BH 2023 p 19
54. Voir « Principales conclusions : Impacts sur le droit à l'éducation ».
55. Voir par exemple AGC 2020 p 23.
56. BH 2023 pp 17, 22
57. AGC 2020 p 26
58. BH 2023 p 17
59. Ibid
60. AGC 2020 p 24
61. AGC 2020 p 51
62. AGC 2020 p 16
63. Voir également OHCHR. November 2022 Advancing a Rights-Based Approach to Climate Change Resilience and Migration in the Sahel. <https://bit.ly/4291nPZ> (consulté en mai 2023) p 23: Les communautés interrogées par le HCDH ont expliqué que la diminution des nappes phréatiques liée au changement climatique a eu un impact disproportionné sur les femmes et les filles, qui ont le devoir traditionnel d'aller chercher de l'eau et qui s'exposent à des risques accrus de violence sexiste et sexuelle. Voir aussi International Organization For Migration (IOM). 2020. National Study on the Nexus between Migration, Environment and Climate Change in Niger. <https://bit.ly/3lJ5E5R> (consulté en mai 2023) p 20: « Le changement climatique et la dégradation de l'environnement sont perçus comme des facteurs aggravant les problèmes [que les femmes rencontrent dans les zones rurales du Niger] pour mener à bien leurs activités domestiques, surtout celles qui dépendent de l'utilisation des ressources naturelles (approvisionnement en eau, bois de chauffage) ».
64. Voir, par exemple, l'ensemble de données ACLED ; Human Rights Watch. 16 mai 2022. 'Burkina Faso'. <https://bit.ly/3BYI55f> (consulté en mai 2023)
65. BH 2023 p 23
66. BH 2023 p 20
67. BH 2023 p 21
68. AGC 2020 p 43; BH 2023 p 21
69. BH 2023 p 23
70. Ibid
71. BH 2023 p 19
72. Ibid

73. See BH 2023 p 15: 'A range of factors were identified through KIIs as contributing to this inequality between households, including their higher levels of poverty, lower access to cultivable land, and failure to register with service providers.'
74. Ibid
75. BH 2023 p 20
76. BH 2023 p 15
77. Ibid.
78. BH 2023 p 16
79. BH 2023 p 20
80. AGC 2020 p 34
81. AGC 2020 p 34
82. AGC 2020 p 36
83. AGC 2020 p 34
84. BH 2023 p 11
85. BH 2023 p 11
86. AGC 2020 p 35
87. AGC 2020 p 38
88. Ibid
89. AGC 2020 pp 34–35
90. AGC 2020 p 34
91. AGC 2020 p 38
92. AGC 2020 p 36
93. Ibid 'During Burkina Faso's annual "free contraception week", women and girls are offered free contraceptives through NGOs and local health centres. One health centre in Kaya reported that demand during that week is five times higher than average.'
94. AGC 2020 pp 36–37
95. AGC 2020 p 46
96. AGC 2020 p 37
97. Ibid
98. AGC 2020 p 29
99. Ministry of National Education (Burkina Faso). 5 May 2023. Rapport statistique mensuel de données de l'Éducation en Situation d'Urgence du 30 avril 2023. <https://bit.ly/3owxSdh> (accessed May 2023) p 3
100. European Commission. 'Children under Attack: Caring for Mali's Youngest Victims of Armed Groups'. <https://bit.ly/3MF1IUH> (accessed May 2023)
101. AGC 2020 p 75
102. AGC 2020 p 29
103. BH 2023 p 23
104. AGC 2020 p 30
105. BH 2023 p 25
106. BH 2023 pp 13, 35
107. AGC 2020 p 28
108. Ibid
109. AGC 2020 p 29
110. BH 2023 p 25
111. Ibid
112. Ibid
113. BH 2023 p 22
114. AGC 2020 p 31
115. AGC 2020 p 53.
116. Ibid
117. AGC 2020 p 39
118. Ibid
119. See 'Key findings: Impacts on the right to protection'.
120. AGC 2020 p 43
121. AGC 2020 p 40
122. AGC 2020 p 43
123. AGC 2020 p 45
124. BH 2023 p 21
125. Ibid
126. BH 2023 p 24
127. Ibid
128. Ibid.
- 129.

Remerciements

Auteurs du rapport : Patricia Martin et Andre Wiesner, Advocacy Aid

Responsable de la recherche Équipe du rapport : Aisling Corr, chargée de recherche et responsable de l'éthique, et Jacqueline Gallinetti, directrice du suivi, de l'évaluation, de la recherche et de l'apprentissage.

Nous remercions également les membres suivants du personnel de Plan International pour leur contribution inestimable et leurs commentaires sur le rapport : Danny Plunkett, Anna MacSwan, Heather Knight, Hiba Alhejazi, Lindsey Hutchison, Rosamund Ebdon, Claude Kane, Anika Krstic, Cyrille Kere, Thaddee Mukezabatware, Constant Tchona, Collins Sayang et Baboye Bocoum.

Les photos sont utilisées à des fins d'illustration uniquement ; elles ne signifient pas que l'enfant figurant sur la photo est lié à l'histoire.

Conception : Oskar Design – www.oskardesign.co.uk

À propos de Plan International

Nous nous efforçons de faire progresser les droits de l'enfant et l'égalité des filles dans le monde entier. Nous reconnaissons le pouvoir et le potentiel et le potentiel de chaque enfant. Mais ils sont souvent étouffés par la pauvreté, la violence, l'exclusion et la discrimination. Et ce sont les filles qui sont les plus touchées.

En tant qu'organisation humanitaire et de développement indépendante, nous travaillons avec des enfants, des jeunes, nos sympathisants et nos partenaires pour nous attaquer aux causes profondes de la pauvreté et de la faim. jeunes, nos sympathisants et nos partenaires pour nous attaquer aux causes profondes des défis auxquels sont confrontés les filles et tous les enfants vulnérables. et à tous les enfants vulnérables. Nous défendons les droits des enfants de la naissance à l'âge adulte, et nous permettons Nous soutenons les droits des enfants de la naissance à l'âge adulte et permettons aux enfants de se préparer et de répondre aux crises et à l'adversité. Nous faisons évoluer les pratiques et les politiques aux niveaux local, national et mondial en nous appuyant sur notre portée, notre expérience et nos connaissances. Depuis plus de 85 ans, nous construisons des partenariats puissants pour les enfants, et nous sommes actifs dans plus de 80 pays.

Plan International

Dukes Court,
Block A,
Duke Street,
Woking,
Surrey
GU21 5BH
United Kingdom



twitter.com/planglobal



facebook.com/planinternational